

## Chiffres et Statistiques

### Les immatriculations de véhicules en PACA Troisième trimestre 2021

SERVICE CONNAISSANCE AMÉNAGEMENT DURABLE ET ÉVALUATION  
UNITÉ GÉOMATIQUE ET STATISTIQUES



# Les effets secondaires de la crise sanitaire se font sentir sur un marché qui peine à repartir

Après une hausse des ventes en début d'année, les immatriculations de véhicules neufs reculent fortement au troisième trimestre 2021 par rapport au troisième trimestre 2020 et au trimestre précédent. Outre un certain attentisme motivé par l'évolution rapide des contraintes réglementaires liées aux normes environnementales, cela s'explique par un effet secondaire de la crise sanitaire qui a engendré une pénurie de composants électroniques indispensable à la production de véhicules.

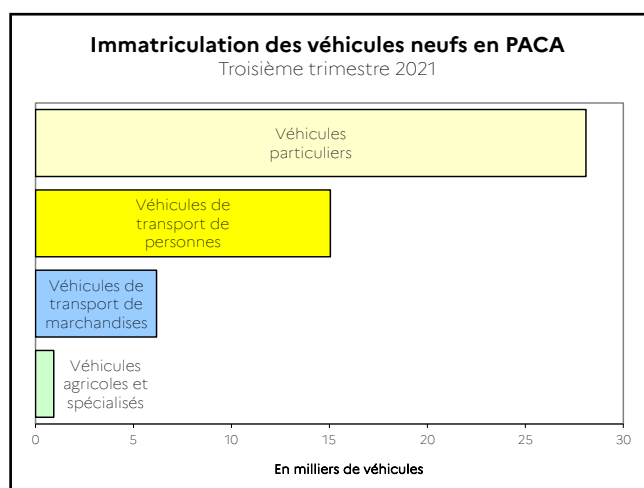
Malgré tout, les véhicules à énergie non fossile, dont les ventes représentent à fin juin près de la moitié du total, continuent de progresser fortement et, en conséquence, les émissions moyennes de CO<sub>2</sub> des VP baissent régulièrement.

## Les ventes de véhicules en régression par rapport à 2020 et 2019

Au troisième trimestre 2021, plus de 50 200 véhicules routiers neufs ont été immatriculés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 20,4 % d'immatriculations de moins qu'au troisième trimestre 2020.

La baisse concerne toutes les catégories de véhicules. Celle des ventes de voitures particulières et commerciales, qui représentent la plus grande partie des immatriculations (56 %), est la plus forte en volume comme en pourcentage (- 26%).

Cette chute s'explique en partie par le haut niveau des ventes au troisième trimestre de l'année dernière, consécutive à la fin des confinements et la mise en place des aides gouvernementales. Toutefois, le nombre d'immatriculations reste bas même par rapport à 2019 (un peu plus de 60 200 immatriculations au troisième trimestre).



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

## Répartition des immatriculations

	T3 2021	T3 2020	Variation
Véhicules particuliers	28 088	37 942	-26,0%
Véhicules de transport de personnes	15 042	17 239	-12,7%
Véhicules de transport de marchandises	6 177	6 854	-9,9%
Véhicules agricoles et spécialisés	932	1 097	-15,0%
<b>Total</b>	<b>50 239</b>	<b>63 132</b>	<b>-20,4%</b>

Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

## L'offre de véhicules particuliers perturbée par la pénurie de composants électroniques

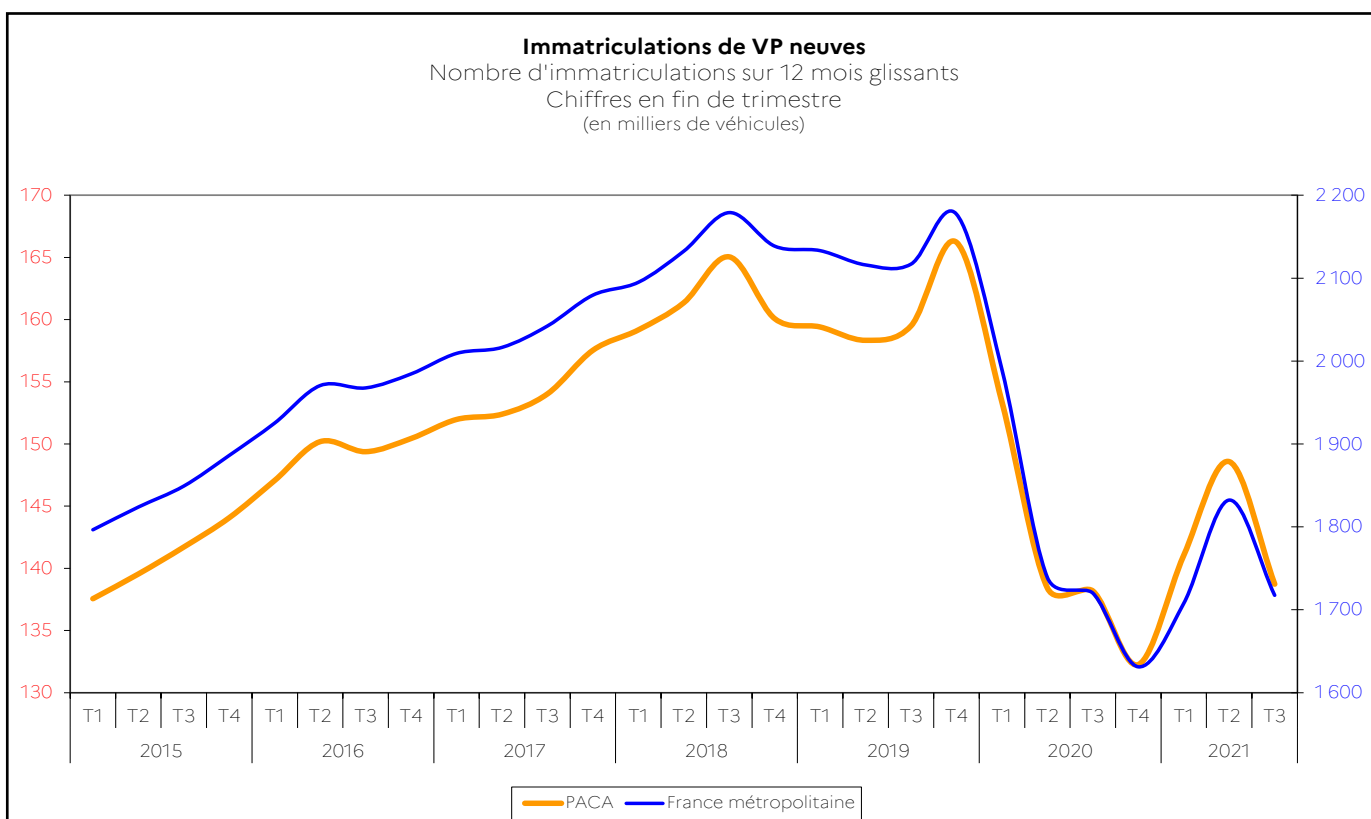
Au troisième trimestre 2021, 28 088 voitures particulières et commerciales neuves ont été immatriculées dans la région, contre 37 942 au troisième trimestre 2020, soit une baisse de 26,0 %, équivalente à l'échelon national (25,8 %). Plus inquiétant, cela représente une baisse de 26,4 % par rapport au troisième trimestre 2019.

Une raison de cette stagnation, avancée par le comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), est que la pénurie mondiale de composants électroniques commence à se faire sentir sur le marché de la construction automobile. Ces composants, indispensables aux véhicules particuliers, sont devenus rares en raison d'une baisse de production et une hausse de la demande, toutes deux consécutives aux confinements et au télétravail massif générés par la crise sanitaire. L'impact est d'autant plus fort que

l'industrie automobile fonctionne en flux tendus et donc avec très peu de stock. Les constructeurs ont eu tendance à privilégier la production des modèles à forte marge, qui sont aussi les plus chers et les moins nombreux.

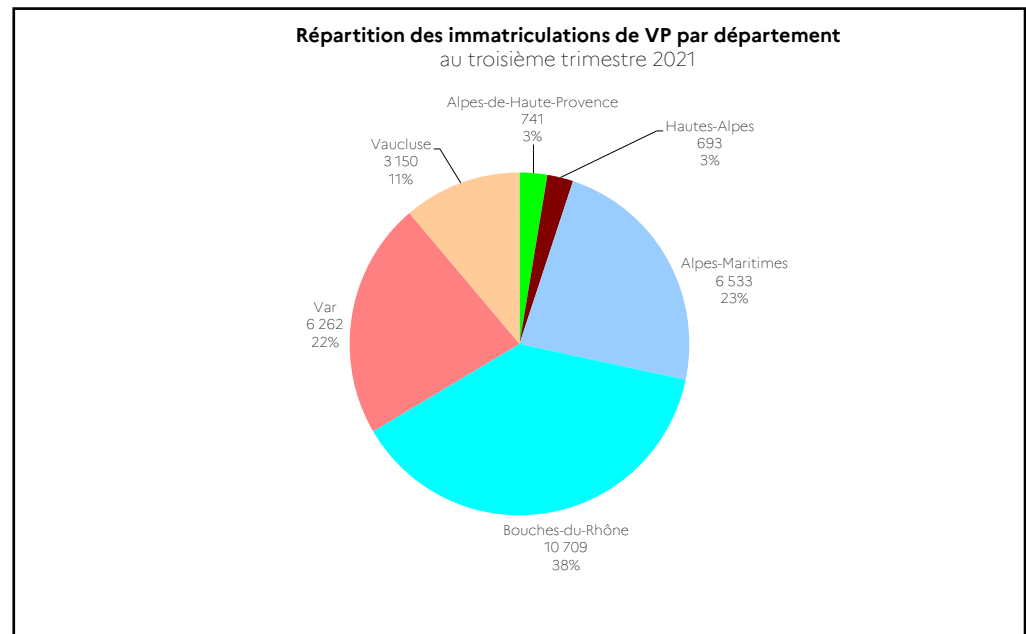
Il est à craindre, cependant, que la baisse des ventes corresponde aussi à celle de la demande. La crise sanitaire (qui a réduit l'usage des véhicules et généré de l'incertitude pour l'avenir) et l'évolution rapide des normes environnementales de plus en plus contraignantes (par exemple la mise en place des zones à faible émission) incitent à différer le renouvellement des véhicules.

En nombre d'immatriculations cumulées sur 12 mois, la baisse est sensible sur le troisième trimestre.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

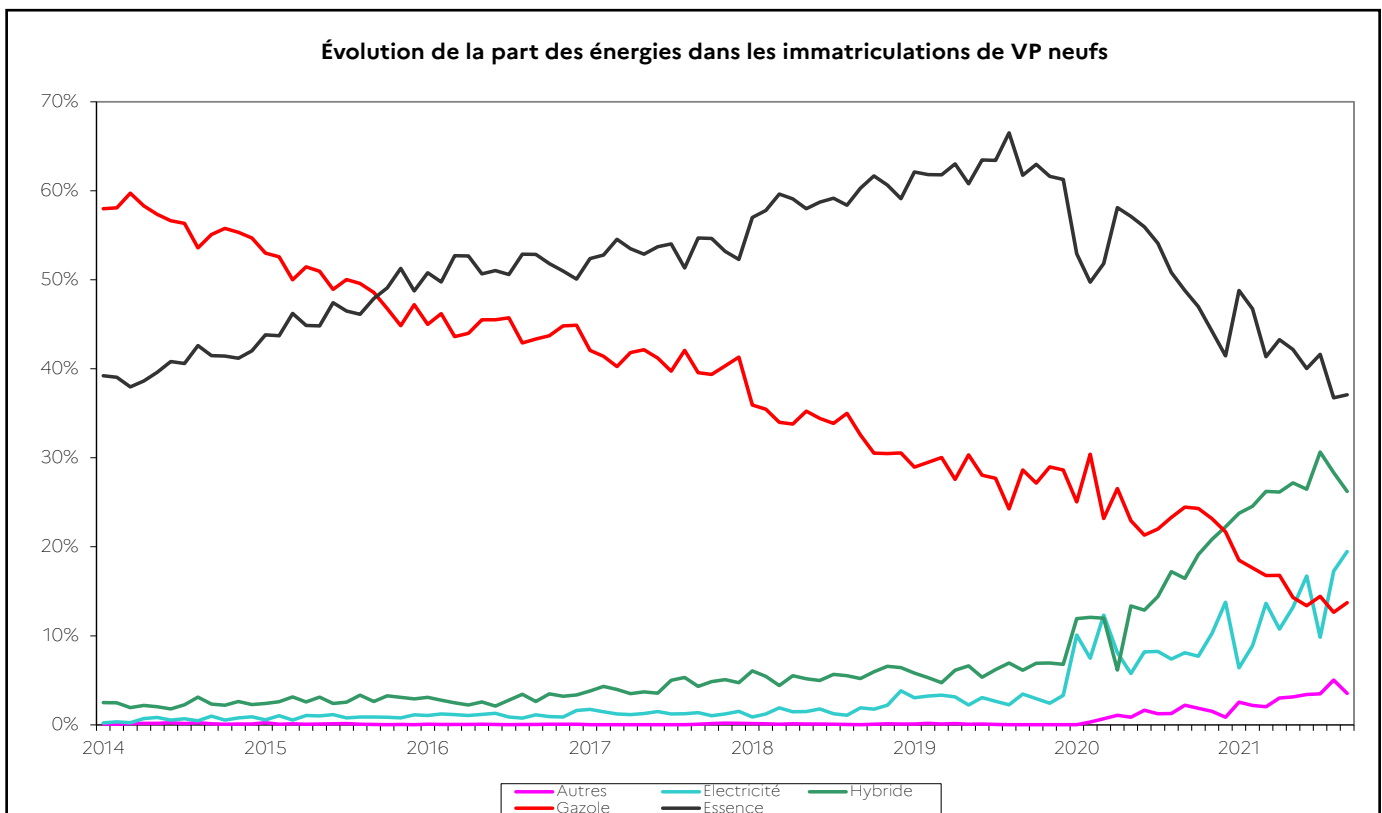
Les Bouches-du-Rhône représentent presque 40 % des ventes, pour 22 % à 23 % dans le Var et les Alpes-Maritimes. Cela respecte les proportions des mois et trimestres précédents.



## Les émissions de CO<sub>2</sub> toujours en baisse

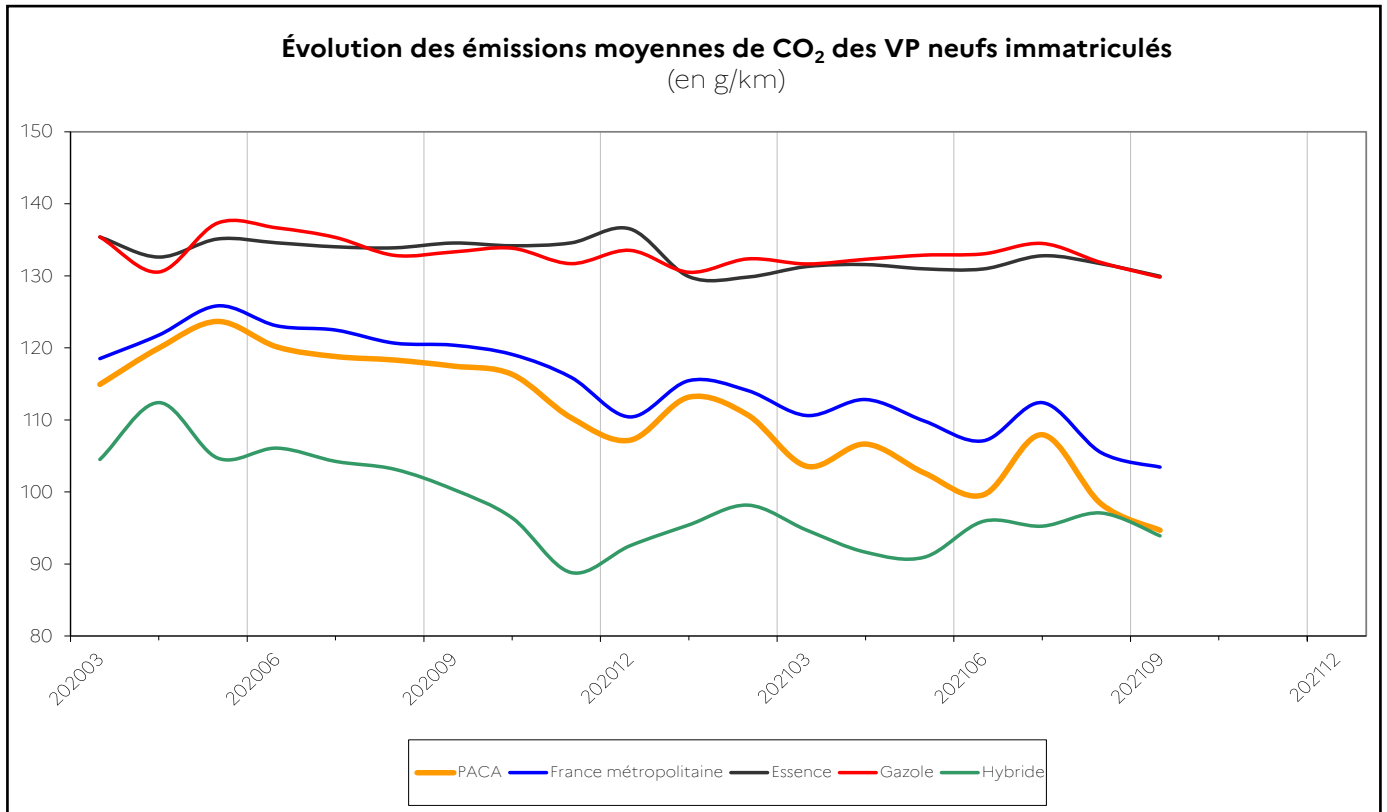
Les ventes de véhicules à énergies non fossiles, ont été très peu impactées par la crise. Elles représentent près de la moitié des ventes à fin septembre. Les ventes de véhicules hybrides continuent d'augmenter et leur part atteint 26 % en fin de trimestre (contre 16 % à fin septembre 2020). Les ventes de

véhicules électriques ont connu un recul ponctuel en début de trimestre suite à la baisse de 1 000 € du bonus écologique pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. Ils terminent un peu au-delà de 4 400 pour le trimestre, soit 19 % des ventes à fin septembre.



Après la mise en place, au premier mars 2020, de la nouvelle norme WLTP, plus proche des émissions réelles, les émissions conventionnelles moyennes de CO<sub>2</sub> des voitures neuves immatriculées en PACA poursuivent leur baisse tendancielle pour s'établir à 94,69 g/km en septembre 2021 (contre 103,45 à l'échelon national).

Cette baisse est essentiellement due à l'accroissement de la part des véhicules « propres » dans les ventes, les émissions conventionnelles des véhicules diesel comme à essence ne diminuant que peu. La variation des émissions des hybrides s'explique essentiellement par un effet de mix entre les hybrides rechargeables et les autres, dont les émissions conventionnelles sont nettement moins élevées.



N'hésitez pas à nous faire part de ce que vous pensez de cette publication en remplissant notre [questionnaire](#).

Directrice de publication : Corinne Tourasse  
 Responsable de rédaction : Sylvie Fraysse  
 Rédaction : Bruno Deruaz

Pour en savoir plus : [www.paca.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr)  
[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

DREAL PACA : 16 rue Antoine Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille Cedex 3 - Tel. : 04 88 22 61 00  
 Service Connaissance, Aménagement durable et Evaluation (SCADE) / Unité Géomatique et Statistique (UGS)

## Définitions

### Nombre d'immatriculations sur 12 mois glissants

Présenter les immatriculations de VP sur 12 mois glissant consiste à attribuer à une date donnée une valeur égale à la somme de la période de 12 mois qui se termine au mois de la date. Ainsi, dans la **figure 3**, la valeur du T2 2021 correspond aux 12 mois précédant le 30 juin 2021.

Cette présentation permet d'atténuer les variations saisonnières.

### Répartition des immatriculations

Pour simplifier l'analyse, les immatriculations de véhicules ont été regroupées en grands ensembles (les VP comptant pour un seul ensemble). Ces ensembles sont basés sur les catégories de véhicules terrestres à moteur de RS-VERO (voir méthodologie). Les VASP de moins de 3,5 tonnes et les remorques de moins de 6 tonnes ont été intégrés à l'ensemble des véhicules de transport de personnes. Les véhicules utilitaires ont été intégrés à l'ensemble des véhicules de transport de marchandises avec les remorques de plus de 6 tonnes et les semi-remorques.

## Méthodologie

Les données présentées ci-dessus sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) qui est une base de données individuelles sur l'ensemble des véhicules routiers à moteur.

Créé par l'arrêté du 25 octobre 2013, il a comme finalité la production de statistiques, d'études ou de rapports d'évaluation des dispositifs de politique publique. Il est alimenté quotidiennement par les données du système décisionnel du système d'immatriculation des véhicules du ministère de l'intérieur (SID-SIV). Il permet de produire des statistiques sur les immatriculations et le parc de véhicules routiers.

Les véhicules présents dans le répertoire sont la quasi-totalité des véhicules terrestres à moteur :

- les véhicules effectuant du transport de personnes : voitures particulières, voitures, motocyclettes (tricycles et quadricycles à moteur compris), cyclomoteurs, autobus et autocars ;
- les véhicules utilitaires : camionnettes, camions, tracteurs routiers, VASP (véhicules automoteurs spécialisés : bennes à ordures ménagères, véhicules pour travaux publics ou industriels, ambulances, camping cars) ;
- les véhicules agricoles (tracteurs agricoles, divers véhicules agricoles) ;
- certains véhicules non motorisés : les remorques ou semi-remorques.

Le répertoire est actualisé quotidiennement avec les opérations envoyées par le ministère de l'Intérieur.

Le calcul des émissions moyennes de CO<sub>2</sub> est fait uniquement sur les véhicules personnels et commerciaux. Il est obtenu en faisant la moyenne des émissions déclarées, lesquelles sont basées sur des tests réalisés en laboratoire et ne reflètent pas fidèlement les conditions de circulation. La nouvelle norme de tests WLTP (Worldwide Light vehicle Test Procedure) a été mise en place au premier mars 2020, faussant la comparaison avec les valeurs antérieures. À compter de 2021, l'évolution des émissions moyennes est présenté à partir du 31 mars 2020. Pour les véhicules n'émettant pas de CO<sub>2</sub>, comme les véhicules électriques, cette moyenne est calculée avec une valeur de 0 g/km.

## Des sites internet pour en savoir plus...

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/s/immatriculations.html](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/s/immatriculations.html)  
[www.carlabelling.ademe.fr](http://www.carlabelling.ademe.fr)